

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 06 octobre 2014 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2014-09-15

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le quinzième jour du mois de septembre de l'an deux mille quatorze à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

... Le conseiller Yvon Robert a motivé son absence.

Rs.2014-09-303

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 septembre 2014 avec les modifications suivantes :

#### **AJOUTER :**

5.9 Embauche d'une coordonnatrice – RH et Communications.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-304

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 SEPTEMBRE 2014.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 02 septembre 2014 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 septembre 2014 tel que rédigé par la greffière adjointe.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**CORRESPONDANCE.**

**RÉPONSE D'HYDRO QUÉBEC À LA RÉOLUTION 2014-08-263 – NOUVEAUX COMPTEURS.**

Dépôt d'une lettre d'Hydro Québec en réponse à la résolution 2014-08-263, relatif à l'installation des nouveaux compteurs résidentiels.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2014-09-305

**BULLETIN D'INFORMATION DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE INC.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 50.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club Optimiste Acton Vale Inc. pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin d'information publié par ce Club.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-306

**ACCEPTATION DU RAPPORT D'APPROBATION – ÉTATS FINANCIERS 2013 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ACTON VALE**

Suite à la lecture du rapport d'approbation – états financiers 2013 soumis par l'Office Municipal d'habitation d'Acton Vale, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le rapport d'approbation – états financiers 2013, tel qu'approuvé le 25 août 2014.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2014-09-307

**RÉSOLUTION RELATIVE À LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.**

Attendu que l'édition 2013 de « La Semaine québécoise de réduction des déchets », organisée par Action RE-buts, se déroulera cette année, du 18 au 26 octobre 2014;

Attendu que la Ville d'Acton Vale juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Attendu qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale proclame la semaine du 18 au 26 octobre 2014, « La Semaine québécoise de réduction des déchets ».

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus domestiques dangereux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-308

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA FIRME EXP À DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP POUR LE PROJET DU PROLONGEMENT DE LA RUE PELCHAT, PHASE II.**

Attendu que la Ville a, par la résolution 2014-06-232, retenu la proposition de services professionnels de la firme EXP, pour la réalisation de plan pour construction avec devis technique au plan pour le projet du prolongement de la rue Pelchat, phase II;

Attendu qu'il y a lieu de faire la demande d'autorisation au MDDEP en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour ce projet;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la firme EXP à faire une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour le projet du prolongement de la rue Pelchat, phase II;

Que la Ville d'Acton Vale confirme son engagement de transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation délivrée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-309

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DÉPENSE EXCÉDENTAIRE AINSI QUE LE PAIEMENT POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE.**

Attendu la résolution 2014-04-145 relative à l'exécution de travaux de pavage;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des travaux publics de la Ville;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense excédentaire de 23 375.55 \$, plus taxes relative à ces travaux de pavage ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000 à Smith Asphalte inc.;

De financer cette dépense selon le mode de financement prévu à la résolution 2014-04-145.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-310

**RÉSOLUTION RELATIVE À LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER.**

Attendu que le ministère des Transports octroie un montant à la circonscription de Johnson dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour 2014-2015;

Attendu que la Ville entend faire une demande de subvention pour l'amélioration de son réseau routier;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale autorise la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

Que madame Sylvie Guay, trésorière, soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-311

**RÉSOLUTION POUR ACCORDER UNE SERVITUDE À JACQUES BÉDARD ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES – RUE MACDONALD.**

Attendu que monsieur Jacques Bédard désire obtenir une servitude sur le lot 2 326 153 du Cadastre du Québec;

Attendu la réception d'un acte de servitude préparé, à cet effet, par Me François Deslandes et qu'il y a lieu de désigner les signataires de l'acte de servitude à intervenir à cet effet;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

QUE la ville d'Acton Vale accorde à Jacques Bédard une servitude de maintien en état d'un empiètement mineur du balcon situé au deuxième étage de la maison érigée sur ledit immeuble appartenant à Jacques Bédard sur le lot 2 326 153 du Cadastre du Québec et accepte, tel que soumis, le projet d'acte de servitude rédigé à cet effet par Me François Deslandes;

Que le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution notamment l'acte de servitude à intervenir entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2014-09-312

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE MAIRE À SIGNER DES DOCUMENTS REQUIS VERSÉS AUX ARCHIVES.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser le maire à signer des documents requis versés aux archives.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2015.**

Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc. ont déposé, le 11 septembre 2014, le rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2015 qui s'établit comme suit :

Rôle d'évaluation foncière 623 005 000 \$

**Le conseil prend acte.**

Rs.2014-09-313

**EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE – RH ET COMMUNICATIONS.**

Attendu le besoin de remplacement de Julie Tougas au poste de coordonnatrice, ressources humaines et communication pour un remplacement d'un congé de maternité;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et de la directrice générale;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de madame Élyse Gélinas, à titre de coordonnatrice – Ressources humaines et communication, à compter de février 2015 (date à déterminer), et ce, jusqu'au retour au travail de la coordonnatrice en congé de maternité. Madame Gélinas occupera un poste à temps complet sur une base contractuelle pour une période déterminée;

D'accepter les clauses du contrat de travail entre la Ville d'Acton Vale et la coordonnatrice temporaire – Ressources humaines et communications;

D'autoriser la greffière et le maire à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale ladite entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2014-09-314

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES ÉTINCELLES D'ACTON VALE – ÉDITION 2014-2015.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale pour l'organisation et l'animation du patinage artistique à Acton Vale pour la saison 2014-2015;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 03 septembre 2014.

**Le conseil prend acte.**

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

Mme Micheline Gévry	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande si elle va recevoir une réponse à sa demande concernant l'asphaltage sur le 1<sup>er</sup> Rang.</li></ul>
M. Richard Archambault	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande de faire quelque chose pour le 1<sup>er</sup> Rang.</li></ul>
M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande si c'est vraiment Acton Vale qui a gagné le concours « du jardin dans ma ville »</li></ul>
M. Mark Lapointe	<ul style="list-style-type: none"><li>• Redemande si une enseigne va être installée sur la piste cyclable.</li><li>• Demande si le conseil entend faire quelque chose concernant les dos d'âne sur la rue d'Acton.</li></ul>

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 17.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et dix-sept minutes (20;17)

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date